

## Congrès AFSP 2009

### Section thématique 49

#### Une science politique camérale : Pratiques et contraintes du champ politologique au Maghreb

**Mounia Bennani-Chraïbi (IEPI, Université de Lausanne)**

**Mounia.Bennani-Chraïbi@unil.ch**

#### « Banaliser » pour s'affranchir

#### La science politique au Maroc entre expertise et ancrage disciplinaire

#### Texte intermédiaire

Au regard du concept forgé par Bourdieu, le « champ politologique » n'existe pas au Maroc, faute d'une « autonomie relative », d'un « capital », d'un « habitus » et même d'un « *illusio* » qui lui soient ne serait-ce que « relativement » spécifiques. En d'autres termes, des politistes originaires ou non du royaume travaillent « au » ou « sur » le Maroc, en l'absence d'une science politique marocaine. Cette situation déterminée historiquement impose des pratiques et des contraintes pour les chercheurs qui développent leur carrière au Maroc, ou en dehors du Maroc. En effet, dans un cas, la très faible institutionnalisation aboutit à des pratiques plutôt individuelles, ou en lien avec des opportunités extérieures au « non-champ » politologique marocain ; dans l'autre, le chercheur vit de manière heureuse ou tente de s'affranchir de sa condition de « spécialiste » du « monde arabe », du « monde musulman », d'« Afrique du Nord et du Moyen-Orient », du « développement », etc. Même dans cette dernière situation, en dépit de l'existence de centres de recherche, de programmes de formation, de revues, de colloques, tous « spécialisés », l'« autonomie relative » des *area studies*, rebaptisées « spécialités » de « Politique comparée » n'est pas attestée, ne serait-ce qu'en raison de la rareté actuelle de postes « fléchés » dans ce domaine que ce soit dans l'enseignement ou dans la recherche. Si cette région du monde est toujours à la mode, force est de constater que les opportunités de financement pour les politistes accrochés à leur spécialité sont de plus en plus offertes par des bailleurs de fonds extérieurs à l'univers académique.

Pourtant, au cours de la dernière décennie, deux mouvements semblent se dessiner pour la science politique au/sur le Maroc et plus globalement en / sur l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient : un appel de plus en plus important à une expertise « politiste » ; une tentative d'inscription d'une série de travaux dans la discipline. Sur la base d'un parallèle entre les cas marocain et français, il s'agit de se demander si ce sont des dispositions particulières ou une « structure des opportunités académique » qui font le « politologue », l'« enseignant-chercheur », le « spécialiste », l'« expert ». Derrière ces étiquettes, l'enjeu principal n'est-il pas l'affranchissement de la discipline ? Après l'examen de la situation de la science politique au Maroc entre carences institutionnelles et sollicitations externes, l'on se penchera sur les tentatives des « spécialistes » du « monde arabe et musulman » ou encore d'« Afrique du Nord et du Moyen-Orient »<sup>1</sup> en France de s'affranchir en se banalisant.

#### *I – Une science politique marocaine étouffée*

Au Maroc, comme dans d'autres pays de la région, la science politique fait ses premiers pas après l'indépendance en lien avec les productions et les enseignements de chercheurs français et anglo-saxons.

---

<sup>1</sup> Sur les enjeux de ces appellations focalisant tantôt sur la culture, tantôt sur la géographie, voir entre autres Picard (2006).

Et, comme le souligne Hassan Rachik, les travaux s'inscrivant dans « la tradition de la science politique » s'y développent très tardivement<sup>2</sup>. Le recours à l'anthropologie ou à l'histoire a par contre été privilégié.

Ce sont effectivement des travaux anthropologiques anglo-saxons marqués par le paradigme segmentaire<sup>3</sup> qui inspirent le politologue américain John Waterbury dans son ouvrage, *Le Commandeur des croyants* (1975), un grand classique sur la genèse et le fonctionnement du système politique marocain, auxquels continuent à se référer bon nombre de recherches actuelles sur le Maroc. Doté d'une formation en sociologie, en histoire et en arabe, l'auteur est l'un des représentants de la génération de chercheurs américains qui investissent le terrain nord-africain, à l'aube de la décolonisation, au moment même où les politologues français le délaissent et où les Marocains ne s'aventurent pas encore à produire leurs propres lectures des réalités sociopolitiques du pays.

Il existe toutefois des exceptions. Très imprégné par les travaux de Maurice Duverger et par la sociologie électorale, l'ouvrage de Rémy Leveau, *Le Fellah marocain défenseur du trône*, publié une première fois en 1976, (2<sup>e</sup> éd.1985), se démarque aussi bien des tentations culturalistes que développementalistes qui dominent cette période. C'est avec Tocqueville et Siegfried en tête que son auteur scrute les premières élections marocaines et publie de multiples articles sous pseudonyme<sup>4</sup> dans *Maghreb*, *l'Annuaire de l'Afrique du Nord* ou la *RFSP*. D'une manière alors novatrice, il aborde le phénomène électoral dans ses dimensions sociologique et politique, se fondant sur ces carnets de terrain, dressant des tableaux statistiques et des cartographies électorales extrêmement précises. Durant son séjour à l'Université de Michigan de 1967 à 1968, l'équipe de *The American Voter*, dirigée par Angus Campbell, l'aide à coder et à traiter ses données.

Le recours privilégié à l'anthropologie ou à l'histoire s'est poursuivi dans les travaux des politologues marocains formés dans des facultés de droit, « le postulat de base est que la science politique à elle seule ne suffirait point pour comprendre des pays comme le Maroc » (Rachik, 2008, p. 35). Ainsi, d'après Mohamed Tozy : « Pour survivre, le politologue se fait anthropologue. Il interroge les structures profondes de la société, ceci est un premier niveau. Un deuxième niveau, une deuxième stratégie est de devenir historien des faits et des institutions sociales. » (Tozy, 1995, p. 105-112).

Dès lors, des thèmes plus que d'autres focalisent l'attention ; c'est notamment le cas de l'islam politique, de l'histoire de la pensée et des institutions politiques (dont la monarchie), des élites politiques et de la transition démocratique. A partir de là, il y aurait un double déficit d'après Hassan Rachik : rareté des travaux reposant sur des enquêtes de terrain, et importantes lacunes dans de grands domaines de l'action politique, tels que les politiques publiques, le comportement électoral, la communication politique. « Les études politiques sont habitées par un traitement global et général du système politique. Des études ayant pour objet tel processus politique, telle mobilisation politique, tel conflit politique, telle décision politique, etc. sont encore très rares » (Rachik, 2008, p. 44).

Une telle situation est sans doute en lien avec la très forte dépendance de la science politique à l'égard des facultés de droit, tant au niveau des formations que des diplômes délivrés (Rachik, 2008, p. 46). Celui que l'on dénomme ici « politiste », par facilité de langage, qui est formé et qui fait carrière au Maroc, serait tiraillé entre inscription institutionnelle juridique et tentation d'en échapper en opérant un détour par d'autres disciplines des sciences sociales (anthropologie, sociologie notamment), elles-mêmes tout aussi dépourvues d'une autonomie institutionnelle. Dans ces conditions, le « politiste/juriste/sociologue/anthropologue » aurait même du mal à se définir ou à s'identifier disciplinairement : s'il est juriste à la base, son aspiration est d'être un *social scientist*. Reste à savoir si l'appel de plus en plus pressant à son « expertise » de « politiste » contribue à réorienter ses pratiques, ses objets et son ancrage.

---

<sup>2</sup> Cf. le rapport précieux et inédit effectué par Hassan Rachik sur les sciences sociales, l'anthropologie et la science politique au Maroc (2008), dans le cadre d'une enquête dirigée par Mohamed Cherkaoui. Je tiens à remercier Ahmed Bendella, Michel Camau, Hassan Rachik et Mohamed Tozy pour les éclairages qu'ils ont bien voulu me donner. Toute ma gratitude va également à Bassma Kodmani et à Lamia Zaki pour leur lecture d'une première version de ce texte et pour leurs remarques très stimulantes.

<sup>3</sup> Cette théorie élaborée par des anthropologues anglo-saxons (Evans-Pritchard, 1968 (1940), Gellner, 1969), à partir de l'observation des tribus insiste, entre autres, sur l'« équilibre structural » résultant de l'esprit de dissidence et de la concurrence entre tribus, qui évitent la concentration du pouvoir, tout en préservant le maintien de l'ordre.

<sup>4</sup> Sa position de « fonctionnaire marocain » le contraignait à signer sous des pseudonymes qu'il composait en puisant dans son arbre généalogique : Octave Marais, Hubert Breton, Paul Chambergeat, Jules et Jim Aubin...

## II – Un appel récent à l'expertise politologique au Maroc ?

Contrairement à « l'expert » en sciences sociales sollicité depuis quelques décennies déjà, le politiste commence à peine à faire l'objet de sollicitations « formelles » et institutionnelles. Pourtant, le prince et les grandes puissances n'ont pas attendu les attentats de 2001 et l'implication de Marocains dans leur préparation, leur mise en œuvre, pour réclamer l'éclairage du « spécialiste du Maroc », plus ou moins politiste.

### II.1 Les lieux du conseiller du prince : la cour, les coulisses, l'institut royal...

Sans remonter à la période coloniale, dès l'indépendance, des juristes/politistes d'abord français sont recrutés pour coproduire une constitution, mettre en place les premières élections, tailler les découpages électoraux en collaboration avec les caïds, etc. De manière très officielle, c'est le cas de Rémy Leveau, d'abord engagé pour assurer le tutorat scientifique du prince héritier Moulay Hassan, puis nommé conseiller juridique au ministère de l'Intérieur marocain de 1959 à 1965. Paradoxalement, durant cette période, c'est d'abord un « chercheur de l'ombre » qui publie ses articles, « en cachette » et sous pseudonyme dans des revues scientifiques, à tel point que la parution sous son vrai nom du *Fellah marocain défenseur du trône* en 1976 – interdit au Maroc pendant des décennies – est passée selon son témoignage pour un « acte de trahison » à l'égard du Makhzen<sup>5</sup> dont il était supposé faire partie.

Par la suite, des juristes/politistes, le plus souvent non marocains, sont sollicités par la monarchie soit, dans le registre de la publicité, à des fins de légitimation du prince (passages à la télévision pour vanter la « démocratie hassanienne », participation à des colloques, publications d'ouvrages à prétention académique dans la même visée), soit dans le registre de la confidentialité pour le conseiller et l'informer. A noter toutefois que ceux qui promeuvent la monarchie ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qu'elle consulte ; loin de là.

En 1993, date significative, la demande de « conseils », d'« avis » commence à s'appuyer sur des technologies relativement plus affinées. Sur la suggestion et par l'intermédiaire de Rémy Leveau, le ministre de l'Intérieur Driss Basri commande à l'Institut Français d'Opinion Publique (IFOP) un sondage « secret » pour mieux préparer les élections législatives, dans une phase où les discussions avec l'opposition sont bien entamées. En dépit de l'insistance du ministre de l'Intérieur pour qu'aucun ressortissant du royaume ne soit impliqué dans cette enquête, à moins qu'il ne soit directement au service du ministère, une doctorante marocaine de R. Leveau a été chargée de contribuer à la conception de l'enquête d'opinion. Les résultats à peine produits, R. Leveau (1993) publie une analyse du sondage dans un numéro du *Monde diplomatique*, à la grande colère de D. Basri.

Au-delà de l'anecdote, cet exemple situé dans le temps est révélateur de plusieurs phénomènes. En premier lieu, il rappelle si l'on en doute encore qu'il n'existe pas une différence ontologique entre le « savant », le « conseiller », et l'« expert ». Ensuite, il reflète l'extraversion de la monarchie sous Hassan II et la méfiance à l'égard de ses propres ressortissants (du moins lorsqu'ils ne sont pas estampillés Makhzen), qu'il s'agisse de faire appel à une expertise « stratégique », ou de diffuser de l'information. Plus que tout, il illustre un moment particulier où les méthodes d'« information » privilégiées par le Makhzen commencent à se modifier, au croisement du hasard et de la nécessité : à l'instant même où la monarchie envisage de s'engager dans une libéralisation politique et de restreindre son intervention directe dans les urnes, les seules investigations larges conduites par le réseau de *mqaddem*, agents makhzénien de base, s'avèrent insuffisantes. Pour éviter les « mauvaises surprises » à l'algérienne, le sondage apparaît comme un outil d'information plus sophistiqué.

La formation du gouvernement dit d'alternance en 1998 semble produire un saut qualitatif et quantitatif en matière de sollicitation d'une expertise en matière politique, de plus en plus nationale : les commandes étatiques quittent progressivement le registre informel et opaque auquel est assigné le politiste lorsqu'il porte sa casquette de conseiller du prince, pour devenir plus contractuelles, voire institutionnelles. Comme si le grand récit du « changement » et de la « transition démocratique » nécessitait le recours à des « intellectuels » ou à des « experts », tant pour l'instruire et l'orienter que pour

---

<sup>5</sup> Le premier sens indique le lieu où étaient entreposées les collectes de l'« impôt ». C'est de ce terme arabe que dérive le mot « magasin ». Au Maroc, cela a fini par désigner la Maison royale ainsi que ses extensions administratives. Le « bled Makhzen » est le territoire sur lequel s'étend le pouvoir du Makhzen. Et pour parler de « cooptation » politique sous la houlette de la monarchie, l'on utilise de plus en plus un dérivé : « makhzénisation ». Voir Cherifi (1988).

s'en porter garant. D'une part, les programmes internationaux et leur armada d'experts internationaux et nationaux sont bien accueillis, ne serait-ce que pour attester de l'ouverture politique du pays. D'autre part, le chercheur est incité à accompagner la demande pressante de changement en produisant de la « recherche appliquée » ou encore de l' « expertise opératoire », et cette tendance est renforcée par la proximité de ministères de gauche avec la sphère universitaire (dont plusieurs ministres sont issus). Enfin, dans la « société civile » en ébullition, le mouvement de professionnalisation de l'action associative se traduit entre autres par une reconversion de compétences universitaires (Cheynis, 2008). Autrement dit, entre 1998 et 2002, les frontières entre gouvernement, monde associatif et cercles universitaires s'atténueraient.

Deux événements en particulier, annoncés après les attentats de Casablanca du 16 mai dans le discours royaux de l'été 2003, marquent un nouveau seuil dans le rapport de l'Etat aux politistes « nationaux » : la publication en 2006 du Rapport de développement humain du cinquantenaire de l'indépendance du Maroc, intitulé *50 ans de développement humain au Maroc et perspectives pour 2025*<sup>6</sup>, et la création en 2008 de l'Institut Royal d'Etudes Stratégique (IRES).

Le premier se veut « un projet collectif et participatif d'étude, de réflexion et de débat sur l'évaluation rétrospective du développement humain au Maroc depuis son Indépendance, et sur la vision de ses perspectives pour les vingt prochaines années. Ce projet prit la forme d'un rapport intitulé « 50 ans de développement humain au Maroc et perspectives pour 2025. La finalité première de ce projet est d'alimenter un large débat public sur les politiques à mettre en œuvre dans le futur proche et lointain, et ce à la lumière des enseignements de l'expérience des réussites et des échecs du passé »<sup>7</sup>. La production de ce rapport de 4500 pages met à contribution plus d'une centaine de personnes dans leur presque totalité marocaines et dont un grand nombre proviennent des sciences sociales, du droit, mais aussi de la science politique. Sous la houlette de Abdelaziz Méziane Belfkih, un conseiller du roi « respecté », une commission scientifique constituée de présidents d'université, de chercheurs reconnus et de hauts fonctionnaires coopte des personnalités, certes sur la base de réseaux préexistants, mais en cherchant à privilégier l'excellence au détriment de critères d'ordre politique<sup>8</sup>, de manière à recruter des « gens crédibles ». L'objectif n'est-il pas de produire « un rapport académique, scientifique, à la demande du roi »<sup>9</sup>, en excluant toute ingérence ? Le bénévolat des auteurs dont les rapports thématiques sont signés et publiés sur le site, aurait d'ailleurs constitué la contrepartie d'une « garantie de liberté »<sup>10</sup>.

Le second projet est esquissé dans le discours royal du 30 juillet 2003, qui s'attarde sur le « terrorisme » et les « idéologies de la haine » : « Notre pays vit une transition globale qui nécessite le renforcement de ses capacités d'analyse, d'adaptation et d'anticipation. Aussi, avons-Nous décidé de créer un Institut Royal des études stratégiques pour remplir cette mission essentielle, afin d'être en interaction permanente avec les changements et de maîtriser et agir sur les mutations profondes qui s'opèrent aux niveaux interne et externe ». L'Institut est finalement créé par dahir le 30 novembre 2007, d'après lequel directeur général et comité d'orientation sont nommés par le roi, et peuvent être « saisi[s] par Sa Majesté le Roi des questions que le Souverain souhaiterait voir étudier et examiner, mais il peut aussi proposer la réalisation d'études entrant dans ses compétences telles que définies par ce Dahir [...] l'Institut a pour mission de mener des études et analyses stratégiques sur les questions dont il est saisi par Notre Majesté. L'Institut assure également une fonction de veille, notamment en recueillant les informations et les données rendues publiques dans les domaines politiques, économiques et sociaux, sur les plans national et international ».

La relation de la monarchie marocaine aux politistes connaît donc des transformations depuis l'indépendance, passant du recrutement de fonctionnaires ou de l'informalité à une commande publique, d'une stratégie extravertie à une reconnaissance des compétences de ses propres ressortissants, également

---

<sup>6</sup> <http://www.rdh50.ma/fr>

<sup>7</sup> Source : Haut Commissariat au Plan Maroc, <http://www.hcp.ma>

<sup>8</sup> Toutefois, signalons que des universitaires comme l'économiste Najib Akesbi (ex-membre de l'Union socialiste des forces politiques, qui a contribué à la fondation en 2005 du Parti socialiste unifié, organisation de la gauche radicale) ont intégré l'équipe du RDH, alors que les universitaires engagés dans l'expérience gouvernementale, tels que les économistes Fathallah Oualalou et Habib Malki de l'USFP, ou encore le juriste/politiste Abdellah Saaf du Parti socialiste démocratique (qui a fini par fusionner avec l'USFP), sont restés à l'écart.

<sup>9</sup> Selon le témoignage de Meziane Belfkih (Ksikes, 2006)

<sup>10</sup> Selon le témoignage de Mohamed Tozy (entretien avec l'auteur, le 22 juin 2009).

sollicités par les agences internationales. Avant la libéralisation politique, s’opposaient figures du « conseiller du prince » et de « l’intellectuel engagé », « critique » de gauche. A partir de 1998, l’un et l’autre semblent se dissoudre, pour se métamorphoser en « experts ». Cette tendance, observée sur un plan national, se fait écho d’une profonde mutation à l’échelle transnationale.

## **II.2 La demande d’expertise à l’échelle internationale**

Avant d’être officiellement commandés aux « experts » par des organismes et des organisations internationales, les « rapports » écrits ou oraux ont d’abord été « discrètement » demandés, dans la pure tradition de l’officier colonial, par différents « services », « départements » étatiques de quelques nations du Nord à des informateurs, pour en savoir davantage sur la situation politique d’un autre pays.

En parallèle, depuis ses balbutiements après la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, le développementalisme a mis la production du savoir au service du changement, puis de la « réforme ». Après avoir réhabilité le « développement humain », les institutions de Bretton Woods et le PNUD sont devenus des producteurs - commanditaires d’une masse étonnante de rapports en tous genres et de grandes enquêtes sur les sociétés sujettes à développement. Là où le financement public de la recherche est défaillant, l’apport financier de ces institutions n’est pas négligeable pour les armées d’enquêteurs, puisés dans les cohortes de doctorants et de jeunes chercheurs au destin aléatoire.

Au cours de cette dernière décennie, des politistes marocains ont été sollicités par la Banque mondiale (par exemple pour une contribution à la publication en 2007 de l’ouvrage *Vers une meilleure gouvernance au Moyen-Orient et en Afrique du Nord - améliorer l’inclusivité et la responsabilisation*, disponible en trois langues sur le site de la Banque). A leur tour, USAID (Gouvernement américain), fondations notamment canadiennes et allemandes, contribuent à financer la production d’enquêtes et de rapports sur la société civile, la gouvernance, la corruption, la décentralisation, le parlement, etc. en partenariat avec des ministères, des associations, des fondations ou des rares centres de recherche marocains. A cet égard, citons l’exemple du partenariat entre la Fondation Bouabid et la Friedrich-Ebert-Stiftung, qui se traduit entre autres par la publication des *Cahiers bleus*<sup>11</sup>.

Plus récemment, des acteurs tentent d’aller au-delà d’un mouvement de partenariat dans un sens Nord / Sud. C’est notamment le cas de l’Arab Reform Initiative (ARI), fondée par Bassma Kodmani, précédemment conseillère scientifique à l’IFRI (Paris), puis directrice du programme Gouvernance et Coopération Internationale à la Fondation Ford, basée en Egypte. D’après les promoteurs de ce consortium, « L’Initiative de réforme arabe consiste en un consortium de centres de recherche et d’instituts d’études politiques arabes ayant des partenaires aux États-Unis et en Europe. Ce consortium a pour objectif de mobiliser la capacité des chercheurs arabes afin de mettre en place, dans leur région, un programme de réforme réaliste, tenant compte des particularités de chaque pays et de formuler des recommandations politiques qui peuvent contribuer à l’avancement de la réforme dans la région. »<sup>12</sup>.

Non sans lien avec les épouvantails qui agitent successivement la scène internationale, le politiste devient à son tour un expert privilégié pour les organismes et les organisations internationales au Maroc et plus globalement dans la région Moyen-Orient Afrique du Nord. Toutefois, les thématiques sur lesquelles il est invité à travailler sont souvent forgées à la jonction entre peurs et aspirations à un monde meilleur, sauf peut-être lorsque les chercheurs nationaux tentent de gagner en autonomie et en visibilité en constituant des centres de recherche.

## **II.3 Le « partenariat » à la rescousse de la recherche marocaine ?**

De manière pessimiste, Hassan Rachik (2008) note la fragilité du cadre institutionnel de la recherche au Maroc et le caractère éphémère des groupes : « ce qui domine, c’est le chercheur solitaire qui, dans le meilleur des cas et au gré des circonstances, intègre pour une période courte tel ou tel groupe, et non pas le chercheur intégré à un groupe de recherche portant un projet collectif scientifique » (Rachik, 2008, p. 47). Dans le domaine des sciences sociales et politiques, seules trois institutions universitaires sont citées par le rapporteur. Le plus ancien est l’Institut Universitaire de Recherche Scientifique (IURS) : créé en 1961, rebaptisé en 1975, il est rattaché à l’Université Mohamed V – Souissi, à Rabat.

Le deuxième en date a vu le jour en 1993 avec le statut juridique d’association : c’est le Centre

<sup>11</sup> <http://www.fes.org.ma/publications.html>

<sup>12</sup> <http://arab-reform.net/>

d'Etudes et de Recherches en Sciences Sociales (CERSS). Il est dirigé par Abdellah Saaf, Professeur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Rabat-Agdal, docteur d'état en droit public. Sur le site du centre<sup>13</sup>, l'on peut lire qu'il « procède à la réalisation de recherches, études, travaux, consultations, expertises et avis liés aux objectifs du centre, à la constitution d'un fond documentaire dans le domaine des sciences sociales. Il assure la publication de périodiques et de travaux de recherche et organise des colloques, séminaires, réunions scientifiques et cycles de formation. Les buts sont également poursuivis par l'établissement d'une coopération avec toutes les organisations et institutions nationales ou internationales poursuivant des objectifs similaires à ceux du centre. » Il compte trois types de partenaires : des réseaux à caractère plutôt universitaires comme ARI et le Réseau des centres d'études stratégiques de la Méditerranée (Euromesco) financé par la Commission européenne ; des organismes internationaux comme le PNUD ; des associations marocaines et notamment le Forum civil démocratique marocain (réseau de 500 associations). S'il regroupe d'après sa coordinatrice plus de 700 membres (enseignants, chercheurs, étudiants, fonctionnaires), il n'aurait que deux « boursiers », et ne compterait pas de salariés.

Le troisième centre de recherche en sciences sociales à avoir vu le jour est le Centre Marocain des Sciences Sociales (CM2S), qui se présente comme « une structure de recherche pluridisciplinaire qui essaye de consolider le champ universitaire de la recherche. Il vient répondre au besoin de décloisonnement des institutions relevant de l'université et s'efforce de susciter et satisfaire la demande institutionnelle en matière de connaissance et suivi du changement social. » Sa vocation de pluridisciplinarité ressort clairement à travers le profil de ses fondateurs : des universitaires comme Mohamed Tozy et Hassan Rachik au profil syncrétique, articulant science politique, sociologie, anthropologie et qui ont fait leurs premiers pas avec Paul Pascon<sup>14</sup> ; des historiens – sociologues comme Mohamed El Ayadi ; mais aussi l'historien Mustafa Bouaziz ; le sociologue Jamal Khalil. Institutionnellement, le CM2S est ancré à l'Université Hassan II de Casablanca. Les fonctions affirmées sont principalement universitaires (formation de jeunes chercheurs, « animation du champ de la recherche », « dissémination des résultats de la recherche »), mais l'incontournable mot « expertise » se niche également dans la liste des objectifs. Le centre a déjà réalisé deux enquêtes nationales sur les valeurs<sup>15</sup>. L'Institut de recherche pour le développement<sup>16</sup> a financé un travail sur les identités, en cours de publication. D'autres contrats et conventions ont été signés avec l'Institut de la Banque mondiale (recherche sur l'alphabétisation à Casablanca), avec la Communauté urbaine de Casablanca (Stratification sociale). Si la viabilité de ce centre de recherche, qui ne compte pas de salariés, semble dépendre essentiellement de commandes publiques et de partenariats avec des organismes et des fondations internationales (Fondation Friedrich Ebert, Konrad Adenauer, Fondation du Roi Abdoulaziz Al Saoud), il développe par ailleurs de relations de travail actives avec le Centre Jacques Berque (centre français de recherche à Rabat, dépendant des Affaires étrangères) dans le cadre d'un atelier d'anthropologie urbaine et avec le Centre d'Etudes sociales Economiques et Managériales (CESEM) qui mérite un développement particulier.

Le CESEM a la particularité d'être un centre de recherche attelé à une institution d'études supérieures privée, HEM (Hautes études managériales). A partir de 2007, sa revue *Economia* a changé de teneur en devenant quadrimestrielle, et s'est donnée pour principal objectif de publier les travaux réalisés par le CESEM, des enquêtes, des sondages faits par « des professeurs, des chercheurs associés, relayés sur le terrain par des étudiants »<sup>17</sup>, les synthèses du Collectif stratégie, un « groupe de réflexion », réunissant trois fois par an autour d'une thématique précise une trentaine d'universitaires et de « praticiens » (sociologues, politologues, économistes, gestionnaires, ingénieurs, médecins). Le centre vise aussi à réaliser des études en partenariat avec des institutions nationales ou internationales. En

---

<sup>13</sup> <http://cerss-ma.org/centrefr/index.php>

<sup>14</sup> Considéré comme le fondateur de la sociologie marocaine, il a constitué, dès son arrivée au Maroc en 1958, l'Equipe interdisciplinaire de recherches en sciences humaines (EIRESH). Il a notamment développé les études rurales au Maroc et initié toute une génération de chercheurs à l'enquête de terrain. Voir à ce sujet Rachik (2008, p. 4).

<sup>15</sup> Le premier volet a été publié (El Ayadi, Rachik, Tozy, 2007).

<sup>16</sup> Etablissement public français à caractère scientifique et technologique, placé sous la double tutelle des ministères chargés de la Recherche et de la Coopération (<http://www.ird.fr/>)

<sup>17</sup> Editorial du n°1 de la *Revue Economia* (novembre 2007-février 2008)

l'espace de deux ans seulement, la revue a publié de nombreuses études inédites sur le marketing politique ou sur les classes moyennes au Maroc.

Au cours de la dernière décennie, la figure du politiste marocain semble donc s'affirmer dans un contexte de diversification de la demande et des financements tant nationaux qu'internationaux. Ce mouvement est étroitement lié aux problématiques légitimes du moment et notamment à celle de la « bonne gouvernance ». Tout donne à croire que la science politique au Maroc tente d'émerger, d'une part, en s'affirmant dans le champ de l'expertise, d'autre part, en optant pour la pluridisciplinarité, voire pour une dissolution dans les sciences sociales. Soumis à d'autres contraintes, certains des politistes qui développent une carrière en lien avec le Maroc, mais en dehors du royaume, tendent quant à eux à opter pour un ancrage disciplinaire.

### **III – Un mouvement de décloisonnement**

Le mouvement de décloisonnement des *area studies* se dessine en rapport étroit avec les transformations de l'économie politique de la recherche dans les universités européennes, où se croisent des chercheurs jeunes et moins jeunes, issus d'Europe ou du Maghreb. Paradoxalement, il est initié par ceux-là même qui passent par des formations spécialisées.

Si l'on prend le cas français, l'on observe que la révolution iranienne et l'assassinat de Sadate favorisent dans un premier temps une vague généreuse de recrutements de « spécialistes du monde arabe et musulman », notamment au CNRS. Plusieurs programmes spécialisés dans cette aire naissent dans les années 1980. Dans le cadre de l'IEP de Paris, Rémy Leveau crée le DEA « Analyse du monde arabe contemporain » en 1985, dirigé par la suite par Gilles Kepel. A partir de 2004, réforme de Bologne oblige, la formation prend place dans le Master de recherche en « Politique comparée. Spécialité monde musulman » et se développe en lien avec la Chaire Moyen-Orient Méditerranée, créée à l'initiative de Science Po et inspirée par le modèle anglo-saxon, puisqu'il s'agit d'assurer « la rencontre de l'entreprise et de l'administration avec la recherche universitaire (...) de favoriser le développement de la connaissance en finançant la recherche, notamment les thèses dans ce domaine, de mettre à disposition des secteurs public et privé son expertise scientifique et de promouvoir les échanges entre les différents acteurs de cette région »<sup>18</sup>. A Aix-en-Provence, autre vivier des études sur la région, voit le jour en 1987 le DEA « Monde arabe », avec deux options : l'une, sous la direction de l'historien André Raymond, est axée sur la « civilisation », et abritée par l'Université de Provence ; la seconde, « option science politique : développement politique dans le monde arabe » est dirigée par Bruno Etienne à l'IEP d'Aix-en-Provence, sous la houlette de Bruno Etienne, puis absorbée par le DEA de science politique comparative<sup>19</sup>, avant de devenir une spécialité « Monde arabe et musulman » du Master de recherche en « Politique comparée ».

L'arrivée massive dans le marché de l'emploi de jeunes chercheurs au profil « spécialisé » inverse les termes de l'offre et de la demande : les opportunités de recrutement universitaire se restreignent, l'économie du monde académique français se métamorphose, conduisant les uns à se rapprocher des arcanes du pouvoir, des organismes et des organisations internationales, du secteur privé ; les autres à forcer les portes des universités et des centres de recherche. Deux facteurs en particulier concourent au renforcement de ce que l'on pourrait appeler le « paradigme de la banalisation »<sup>20</sup> de la science politique en Afrique du Nord et au Moyen-Orient (mais le même mouvement travaille les mondes africanistes et latino-américain) : la pratique du terrain encouragée au sein de leurs institutions de formation prédisposent davantage de jeunes chercheurs à observer les limites des approches culturalistes dominantes et à se lancer dans une quête d'alternatives théoriques ; par ailleurs, le fait que les concours de recrutement des maîtres de conférence tendent à exclure les « spécialistes » et à privilégier les « généralistes », amène les nouveaux entrants à s'acclimater à la recodification des seuils d'accès à la fonction universitaire rémunérée : ancrage dans la discipline, publications dans des revues spécialisées à

<sup>18</sup> <http://moyen-orient.sciences-po.fr/fr/presentation/index.htm>

<sup>19</sup> En lien avec le Centre de science politique comparative, il a été successivement dirigé à partir de 1992 par Yves Schemeil, de 1997 par Michel Camau, de 2002 par Olivier Dabène, puis par Gilles Massardier, et Daniel-Louis Seiler. Les informations concernant la partie aixoise m'ont été transmises par Michel Camau.

<sup>20</sup> Clin d'œil au rapport introductif de Michel Camau, « Une science politique entre deux ordres de justification » (table ronde n° 1, 5<sup>e</sup> congrès de l'AFSP de 1996).

comité de lecture (plutôt généralistes et bien cotées), etc. Bien davantage, formation de jurys et choix de la direction de thèse reflètent cette tendance.

Encore une fois s'observe une dissociation entre les lieux de formation spécialisés et les débouchés potentiels pour leurs diplômés. Si une institution aussi médiatisée que la Chaire Moyen Orient de Sciences Po-Paris allie recherche et expertise, puise dans le registre de la « spécialisation » pour mobiliser ressources publiques et privées, ses diplômés aspirant à une carrière universitaire doivent se dépouiller de ce stigmate et entrer en concurrence avec les « généralistes » pour grignoter une place au CNRS, dans des universités en province, ou en dehors de l'hexagone. Autrement dit, lorsqu'elle ne règne pas sur son propre territoire, la politique comparée « spécialité monde arabe et musulman »<sup>21</sup> demeure l'un des parents pauvres du champ académique.

Cette faible institutionnalisation se trahit par une forte dépendance. Au regard d'une littérature de sociologie politique, à la jonction de la sociologie des partis politiques et de la sociologie du militantisme, il s'agit, d'abord, de réfléchir sur la façon dont des « objets dignes d'intérêt » ont été façonnés par un agenda politique transnational et, ensuite, de présenter quelques approches qui s'acharnent à faire voyager des paradigmes dans un sens comme dans l'autre (et non dans un esprit d'inféodation à une « métropole » de la science politique).

### ***III.1 Moyen-Orient et Afrique du Nord : des constructions d'objets à l'intersection entre savoir et pouvoir***

Des injonctions politiques conditionnent la production sur la politisation et l'action collective dans et sur la zone Afrique du Nord et plus globalement celle du Moyen Orient. A partir des années 1980, des objets sont parallèlement investis aussi bien par les milieux du savoir que par ceux du pouvoir : l'islamisme au premier plan, puis loin derrière la « société civile ». Si la révolution iranienne de 1979 a provoqué, selon la formulation de Edmund Burke (1988), une « révolution mentale », et que les politistes se sont trouvés fort démunis face à « l'effet Khomeiny », depuis l'inverse s'est produit : « le » phénomène islamiste a fait l'objet d'une production abondante et cette hypertrophie a eu pour conséquence la marginalisation provisoire d'autres problématiques (Bennani-Chraïbi, Filleule, 2003). Ensuite, après l'effondrement du bloc de l'Est, dans un contexte politique marqué par l'autoritarisme et par une société politique affaiblie, la « société civile » est perçue et construite comme l'alternative à l'islamisme, si hégémonique dans la région Afrique du Nord et Moyen-Orient (le modèle de quelques transitions démocratiques en Europe de l'Est sous-tendant de telles représentations). Ainsi, durant les années 1990, l'on assiste à une floraison de recherches académiques, de littérature grise sur la « société civile », sur les organisations non-gouvernementales et les associations dans la région. Simultanément, organisations internationales, organismes de coopération, fondations américaines et européennes fournissent des aides financières à ladite « société civile », supposée par essence non-islamiste, dans le but de contrebalancer les réseaux associatifs islamistes. Avec le constat de l'échec d'une telle stratégie, l'attention se déplace vers la « société politique ». Fondations, organismes américains et européens optent dès lors pour la stratégie du renforcement des partis politiques et des Parlements de la région Afrique du Nord et Moyen-Orient (Carothers, Ottaway, 2005).

Pourtant à la marge de ce mouvement de construction d'objets en lien avec les problématiques légitimes du moment, des chercheurs explorent d'autres rives : processus et institutions de représentation (élections, Parlements, municipalités et gouvernements locaux) (Abouhani, 1999 ; Baaklini, Denoëux, Springborg, 1999 ; Bennani-Chraïbi, Catusse, Santucci, 2004 ; Boutaleb et Ferrié, 2005), mouvements sociaux (Bennani-Chraïbi, Filleule, 2003 ; Geisser, Karam, Vairel, 2006), rôle politique des élites économiques (Catusse, 2008). Toutefois, certains objets centraux de la science politique semblent particulièrement déficitaires.

A titre d'exemple, comme le soulignent Myriam Catusse (2006) et Karam Karam (2007), le parti politique semble constituer un « mauvais lieu scientifique » dans les pays arabes, au regard du déficit de démocratie et de société civile dont souffriraient leurs systèmes politiques ; la littérature comporte pour l'essentiel une histoire des idées politiques, des monographies et des biographies de leaders. En outre, à quelques exceptions près (Bennani-Chraïbi, 2003 ; Vairel, 2005 ; Zaki, 2005), très peu d'attention est portée aux membres « ordinaires » des organisations partisans, syndicales, associatives. Ce sont

---

<sup>21</sup> On peut dire la même chose des autres spécialités : Asie, Afrique, Amérique latine, voire Europe de l'Est.

globalement les mêmes tendances que l'on retrouve dans les travaux sur le Maroc. Actuellement, ici et là, on assiste à une redécouverte de l'objet parti, notamment dans une perspective articulant la problématique partisane avec celle du changement politique (Aït Aoudia, 2006, 2008 ; Badie, 1991 ; Baduel, 1998 ; Baduel, Catusse, 2006 ; Braun, 2006 ; Camau, Geisser, 2003 ; Darif, 2001 ; Malki, 2007 ; Djaziri, 2006 ; Karam Karam, 2007 ; Santucci, 2006, etc.).

Réhabiliter la sociologie des partis politiques dans la région, pourrait contribuer à combler cette lacune, qui s'est accentuée compte tenu des agendas politiques international et national, ayant eu tendance à ne considérer comme objets de mobilisation pertinents que les mouvements islamistes (jugés dangereux et donc à contrôler), et l'action associative, susceptible d'appuyer la reconversion de l'action publique. Un premier pas consiste à situer la production sur et dans le Maghreb, par rapport aux principaux paradigmes de la sociologie des partis politiques.

### **III.2 Une sociologie des partis politiques maghrébine lacunaire**

Les partis politiques donnent lieu à des définitions plurielles et à des approches multiples. Dans la sociologie wébérienne, ils renvoient à « des sociations reposant sur un engagement (formellement) libre ayant pour but de procurer à leurs chefs le pouvoir au sein d'un groupement et à leurs militants actifs des chances –idéelles ou matérielles– de poursuivre des buts objectifs, d'obtenir des avantages personnels ou de réaliser les deux ensemble. Ils peuvent constituer des associations éphémères ou permanentes, se présenter dans des groupements de tout genre et former des groupements de toute sorte : clientèle charismatique, domesticité traditionnelle, adhésion rationnelle (en finalité ou en valeur, « fondée sur une représentation du monde ») » (Weber, 1971 (1956), p. 371). Une définition aussi extensive se prête particulièrement bien à l'appréhension des partis politiques en contexte non démocratique<sup>22</sup>. Dans la région Afrique du Nord Moyen-Orient, ne s'interroge-t-on pas souvent pour savoir s'il est légitime d'attribuer ce label à des « proto-partis », ou du moins à des organisations dotées légalement du statut de parti ou se l'attribuant dans la clandestinité (Badie, 1991 ; Braun, 2006 ; Camau, Geisser, 2003 ; Waterbury, 1975 (1970)) ? L'on se pose également la question de leurs fonctions et surtout de leurs « dysfonctionnements » dans les régimes politiques de la « zone grise » (Carothers, 2002), qu'ils soient caractérisés par un « pluralisme irresponsable » (*feckless pluralism*), se traduisant par une coupure entre gouvernés et élites politiques, ou par une « politique de pouvoir dominant » (*dominant-power politics*), où le système politique est dominé par un parti, une famille ou un leader sans perspective réelle d'alternance, malgré une situation de pluralisme limité (Linz, Stepan, 1996 ; Camau, 2006).

Les recherches sur les partis politiques se sont développées dans plusieurs directions (Fretel, Lefebvre, 2004). Eric Agrikoliansky (2008) dégage synthétiquement trois focales principales : l'approche organisationnelle ; « les partis dans la vie politique » ; l'axe sociétal.

La première approche est « organisationnelle » : « le regard porte sur la structure du collectif : quelle est la forme prise par le parti et comment est réglée la division interne du travail politique ? Quelles sont les différentes catégories de soutiens ? Qui détient le pouvoir et comment s'exerce-t-il ? » (Agrikoliansky, 2008, p. 10). C'est dans ce cadre que s'inscrivent des ouvrages fondateurs comme celui de Roberto Michels (1971 (1911)) axé sur les processus de sélection des dirigeants, mais aussi les travaux, désormais classiques, proposant des typologies, voire des généalogies de partis : « partis de cadres » et « partis de masse » (Duverger, 1976 (1951)), « partis attrape-tout » (Otto Kirchheimer, 1966), « partis électoraux professionnels » (Panbianco, 1988), « partis cartels » (Katz, Mair, 1995)<sup>23</sup>. Le premier et principal livre sur les partis politiques au Maroc (Rézette, 1955) s'inscrit dans le sillage des catégories d'analyse dégagées par Maurice Duverger et offre un panorama précieux sur la scène partisane naissante du Maroc sous le protectorat.

La deuxième focale renvoie plutôt aux « partis dans la vie politique ». Plus attentive aux contextes institutionnels, elle regroupe les recherches sur la nature du système partisan (bipartisme, multipartisme, etc.), sur le mode de scrutin, les normes constitutionnelles, les coalitions, les alternances, etc. C'est l'approche la plus investie dans le cas du Maroc. Certains ouvrages (Palazzoli, 1974 ; El Benna, 1991, 1992), ainsi que plusieurs monographies et mémoires universitaires portent sur les positionnements

<sup>22</sup> Pour une synthèse poussée sur la question de la définition du parti politique, voir entre autres : Offerlé (2002) et White (2006).

<sup>23</sup> Sur les débats au sujet des transformations des formes d'organisations et notamment de l'émergence du « parti de cartel », voir : Aucante, Dézé (2008).

idéologiques des partis marocains<sup>24</sup>. D'autres s'efforcent de donner une lisibilité à la scène politique instituée, de dégager ses temps forts (entre autres électoraux), sa fragmentation, ses crises, ses restructurations, sous le signe de la « cooptation » ou de l' « ouverture politique » (Darif, 1999b, 2001 ; El-Mossadeq, 2001 ; Khatibi, 1998 ; Malki, 2007 ; Mohsen-Finan, Zeghal, 2006 ; Santucci, 2006b).

Sur un autre plan, des auteurs se sont attachés à étudier comment les partis ont été façonnés par leur environnement politique, ou encore les processus de « professionnalisation » politique (Levêque, 1996 ; Offerlé, 1999), davantage axés sur l'acquisition de compétences et de savoir-faire spécifiques à une sphère d'activité progressivement différenciée. La thèse de Myriam Aït Aoudia sur l'apprentissage du politique en Algérie entre 1988 et 1991 et sur la « naissance d'un parti », le Front islamique du salut, se situe de manière pionnière dans ce registre (Aït Aoudia, 2008, 2006).

Le troisième axe, « sociétal », met davantage l'accent sur l'inscription des partis politiques dans leur environnement social, sur la manière dont ils sont travaillés par la société et inversement sur la manière dont ils s'en font le « miroir ». C'est dans cette direction que l'on peut situer la thèse de John Waterbury (1975 (1970)). D'après le politiste américain, même si l'histoire courte du protectorat bouleverse les structures du pays, provoque une rupture socio-éducative intense entre les générations, favorise l'utilisation de répertoires modernes (partis, syndicats, groupes de pression...), les comportements politiques du roi et des élites continuent à être façonnés par « les traditions héritées du Makhzen et de la vie tribale ». La tendance à la balkanisation de la scène politique instituée marocaine serait amplifiée au prix de la division d'une élite restreinte, processus qui permettrait au roi de préserver son pouvoir, son patrimoine et son autorité sur le « bled Siba »<sup>25</sup>. Dans ce cadre, l'identité des acteurs resterait avant tout « situationnelle » : « Un individu n'est ce qu'il est que par référence à une situation ou à un groupe donné » (*Idem*, p. 20) ; d'où une grande instabilité des alliances, rendant difficile toute cohérence des actes et des coalitions (précaires) avec l'idéologie proclamée. En conséquence, la « vie politique au Maroc consiste [...] dans une fronde permanente entre les unités politiques, dans une atmosphère de crise et de tension qui contribue en fait à maintenir l'équilibre de la société et à le restaurer le cas échéant. » Plus de trente ans après, cette lecture segmentaire et culturaliste continue à être invoquée par les observateurs du pays. A son tour, Jean-Claude Santucci parle en termes de « scissiparité », soit un « processus de scission, voire de fission », traduisant « une segmentation horizontale de l'élite partisane qui négocie avec le centre ses capacités d'intégration institutionnelle et politique » (Santucci, 2001, p. 85). Tout en reconnaissant le rôle déterminant joué par la monarchie depuis l'indépendance pour accompagner la balkanisation, il invite à prendre en compte d'autres éléments pour interpréter la fragmentation du champ partisan : générationnels, régionaux, ou encore les « carences des systèmes de promotion interne propres aux partis politiques, ainsi qu'aux particularismes idéologiques défendus par les groupes dissidents » (Santucci, 2001).

Toujours dans cet axe, l'on peut classer les théories des clivages et des conflits qui polarisent la société jusqu'à se « traduire » en « systèmes partisans ». Stein Rokkan (1999) a ainsi distingué quatre divisions historiques, qui auraient façonné les systèmes partisans européens jusqu'à aujourd'hui (Eglise-Etat ; centre-périphérie ou urbain-rural ; travailleurs-possédants ; Etat-société civile)<sup>26</sup>. En prolongement de cette approche, Daniel Louis Seiler (2000) appréhende les partis comme « les témoins des conflits révolus ». Ce pan de la recherche sur les partis politiques n'a pas manqué de susciter quelques débats<sup>27</sup> : est-il possible de faire voyager les clivages rokkaniens dans le contexte arabo-musulman (Badel, 1998b), ou bien faut-il se résigner à observer que les clivages sociaux peinent à se traduire dans les scènes partisans des régimes marqués par une coupure entre élites politiques et masses (Camau, Geisser, 2003) ? Pour Baduel (1998b), trois au moins de ces clivages se retrouvent dans les sociétés arabes : un clivage Islam/Etat entre partis plutôt sécularistes et partis religieux ; un clivage centre/périphérie entre partis « centralistes » et partis « ethno-régionalistes » ; un clivage entre partis d'élites et partis populaires.

<sup>24</sup> Voir à ce sujet les états de la littérature effectués par Darif (1999b ; 2001) et par Malki (2007).

<sup>25</sup> « Siba » signifie « désordre », « dissidence ». Le « bled Siba » par opposition au « bled Makhzen » a été théorisé par les administrateurs, les ethnologues et les historiens coloniaux comme un territoire insurgé du fait de son refus de payer l'impôt et donc de reconnaître l'autorité [temporelle] du sultan. Des historiens, comme Abdallah Laroui (1977) ou comme Charles-André Julien (1978), ont bien montré que les frontières entre les deux territoires sont très instables, fluides et que ceux-ci ne constituent pas des blocs bien délimités une fois pour toute.

<sup>26</sup> Pour des développements plus récents sur la question des « clivages en politique », voir : Déloye, Hottinger (2005).

<sup>27</sup> Voir aussi Djaziri (2006).

Camau et Geisser (2003) remettent totalement en cause la possibilité de transférer ou de retrouver ces clivages dans la société politique tunisienne : « ils représentent l'antithèse du paradigme rokkanien : ils ne remplissent aucune fonction de médiation entre la société civile et la société politique, parce que précisément leur rôle n'est pas de convertir les conflits en projets politiques globaux mais de les atténuer à partir de leur position d'éclaireurs, reproduisant ainsi la coupure *nukhba/amma* (élite/masse) » (Camau-Geisser, 2003, p. 249). D'après eux, même le « clivage islamistes/sécularistes relève très largement de la construction symbolico-politique » (Camau-Geisser, 2003, p. 246), les dirigeants islamistes présentant le même profil sociologique que les autres élites politiques tunisiennes (milieux lettrés citadins) et ayant adopté la même « stratégie d'euphémisation des clivages politiques et socio-culturels ».

En raison des contextes répressifs, de l'absence d'archives et de fichiers de militants (Camau, Geisser, 2003 ; Malki, 2007)<sup>28</sup>, les recherches sur les partis politiques au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ne sont pas imprégnées par des perspectives creusées dans la sociologie politique européenne et américaine. Certaines de ces approches interrogent les relations entre espace social et espace politique, soit d'un point de vue strictement sociographique (origines sociales, positions professionnelles des adhérents, spécificité du recrutement) pour faire ressortir des relations entre parti et classe sociale, soit en prolongement des travaux de Pierre Bourdieu sur la domination sociale, en s'attachant à relever les relations d'homologie entre champs (Gaxie, 1980). D'autres recherches s'intéressent à la sociologie du « milieu partisan » et aux logiques de l'engagement militant au sein des partis politiques. Le questionnement autour de ces objets ayant été renouvelé, l'on perce de plus en plus cette « boîte noire » à laquelle avait fini par ressembler le parti politique en France (Pudal, 1989 ; Sawicki, 1997). Au cours de la dernière décennie, cette « nouvelle » tradition française fructifie grâce à la « greffe » de la sociologie du militantisme, mais peine à s'implanter au Maghreb.

### **III.3 Une sociologie du militantisme maghrébine naissante**

Pendant longtemps, la sociologie du militantisme s'est confondue avec la sociologie des mobilisations. Pourtant, comme le soulignent Frédéric Sawicki et Johanna Siméant, dans le deuxième cas, « il suffit [aux sociologues des mobilisations] à la limite que des personnes se soient mobilisées une fois pour que leur objet existe » (Sawicki, Siméant, 2009). Or étudier l'engagement militant nécessite de prendre en compte, par delà la « ponctualité » du moment où se déroule l'action collective, la « durabilité » de l'investissement de l'individu au cours de cette activité sociale spécifique, en vue de défendre une cause.

En ce qui concerne la région Afrique du Nord et Moyen-Orient, les chercheurs se sont davantage focalisés sur des mobilisations (essentiellement islamistes et associatives) que sur des mobilisés<sup>29</sup>. Il existe pourtant quelques exceptions. À partir d'une enquête rétrospective, Dina El Khawaga (2003) s'est intéressée au destin de la génération formée dans les protestations de 1968 en Égypte. Elle a recomposé sur une trentaine d'années les trajectoires communes puis divergentes de ce groupe, donnant à voir comment ces acteurs ont joué le rôle de « véhicules » de répertoires, de savoir-faire et de pratiques militantes qu'ils ont contribué à diffuser dans différents secteurs de la société égyptienne et auprès des nouvelles générations. Il importe, en outre, d'évoquer la thèse qu'Agnès Favier (2004) a consacrée à la génération des militants intellectuels (1958-1975) au Liban. Elle a aussi bien traité des processus d'entrée en politique, que des sociabilités et des rites militants, des logiques d'expérimentation, des effets sociaux et politiques du militantisme des années 1960 sur les parcours de vie<sup>30</sup>. Récemment, les *Cahiers d'histoire* ont consacré un numéro spécial aux « gauches égyptiennes », avec quelques articles portant sur « les militants » (Monciaud, Khuri-Makdisi, 2008). Ce qui initie peut-être un regain d'intérêt pour des mouvements longtemps occultés, du moins par les politistes. Justement, dans sa thèse en science politique, Michaël Béchir Ayari (2009) met en parallèle les destins de militants « gauchistes » et « islamistes », en se fondant aussi bien sur des archives, des entretiens qu'une très riche prosopographie.

<sup>28</sup> Pour contourner ces obstacles de taille, Michel Camau et Vincent Geisser (2003, p. 256-261) ont eu le mérite de se pencher sur les mouvements pétitionnaires en Tunisie. Ils ont pu ainsi donner une idée précise sur les catégories socioprofessionnelles auxquelles appartiennent les signataires.

<sup>29</sup> Il existe cependant quelques essais qui retracent des parcours. Pour le Maroc, Mehdi Bennouna (2002) a recueilli des témoignages précieux sur l'engagement de militants de gauche dans les activités de guérillas dans les années 1970.

<sup>30</sup> Sur les territoires palestiniens, voir entre autres Bucaille (2003) et Larzillière (2004).

Il pousse particulièrement loin sa tentative d'ancrage disciplinaire dans la sociologie du militantisme, sans pour autant négliger l'apport d'autres disciplines.

Au Maroc, des travaux d'une grande richesse existent tant sur l'islamisme (Burgat, 1995 ; Darif, 1999a ; Tozy, 1999 ; Zeghal, 2005) que sur les mobilisations associatives (Cheynis, 2005 ; 2008 ; Rollinde, 2002 ; Slymovics, 2005 ; Vairel, 2005). A des degrés différents, on y trouve des reconstitutions de parcours politiques individuels. Dans une perspective de sociologie historique, Mohamed Tozy (1999) a réalisé une « analyse historique de l'émergence d'une culture de la servitude », une observation du fonctionnement du champ politico-religieux marocain, avec une étude minutieuse de quelques grandes figures de l'islamisme marocain, tout en relevant les continuités et les ruptures historiques, les transferts de compétences de l'espace religieux à l'espace civique. Dans un registre apparenté, se réclamant davantage de la sociologie religieuse, Malika Zeghal (2005) s'est penchée sur le « processus historique de redéfinition des rapports entre religion et politique » au Maroc et sur « l'appropriation patiente » du sacré par la monarchie depuis le protectorat. En éclairant la production de nouvelles autorités religieuses, concomitante à l'ouverture politique et à la démocratisation du débat sur le religieux, elle a recomposé des parcours d'engagement à l'interstice des espaces du sacré et du politique.

Quant au volet associatif, trois auteurs en particulier sont à citer. Marguerite Rollinde (2002) a retracé la constitution et la transformation du répertoire des droits de l'homme au Maroc, à travers l'analyse de parcours individuels et organisationnels. Sa thèse a le mérite de montrer que ces activistes ont un passé militant (de gauche, marxiste, islamiste), que leur rapport aux droits humains n'a pas toujours été le même : après un rejet de ce répertoire au cours de leur phase révolutionnaire, l'épreuve de la répression les a amenés à reconsidérer leurs référentiels, leurs modalités d'action et leurs alliances.

Dans une perspective de sociologie des mobilisations beaucoup plus affirmée, Frédéric Vairel (2005) a observé les actions protestataires qui se sont déroulées au Maroc, au début des années 2000, autour de deux questions : le Plan d'intégration de la femme dans le développement et les « années de plomb ». D'une part, il appréhende l'espace protestataire comme un analyseur de l'autoritarisme marocain en transformation, avec une attention soutenue à l'articulation entre arène des mouvements sociaux et champ politique légitime. D'autre part, sa thèse présente le grand intérêt de saisir dans un même mouvement des collectifs diversifiés (islamistes, militants des droits humains, mouvements de femmes), sur la base de la production de matériaux empiriques entre 2000 et 2003 (90 entretiens semi-directifs avec des acteurs résidant essentiellement à Casablanca et à Rabat ; observation participante de la « protestation en train de se faire » ; analyse de dossiers de presse.). Enfin, il observe les mutations et les usages différenciés des répertoires de la contestation.

Eric Cheynis a, quant à lui, réalisé un travail novateur sur la genèse, la fabrique, les conditions de possibilité et de transformation de l'action associative au Maroc, par rapport à ce qui se joue sur les scènes marocaines et internationales, diachroniquement et synchroniquement. Ce « jeu d'échelles » est d'autant plus efficace que l'auteur prête attention aux poids des mots utilisés tant en français qu'en arabe, à leurs significations, aux effets de leur circulation. A son tour, il produit une contribution importante au mouvement de décloisonnement des *area studies* entre autres dans le domaine du militantisme. En tenant compte de l'intrication des différentes sphères de vie dans lesquelles se meuvent les acteurs, il restitue leurs reconversions, leurs désengagements, leurs multipositionnements, mais aussi les variations de l'intensité, de la hiérarchie des engagements, les transformations du champ des possibles en termes d'engagement, les opportunités de « rattrapage » pour une partie de l'élite qui a connu la répression. Attentif aux entrecroisements entre échelles micro (les biographies individuelles) et méso (les biographies collectives), il prend en compte la transformation des groupes, des organisations, des administrations à travers le temps. Par ailleurs, il donne à voir l'hétérogénéité d'un collectif, marqué par des clivages générationnels, idéologiques. Il éclaire, de telle sorte, les tensions et les conflits internes, les transformations des rapports de forces et des stratégies au sein d'une même organisation. A un troisième niveau, Eric Cheynis (2008) a commencé à explorer le terrain peu défriché des compétences privilégiées dans l'univers associatif. Sous cet angle, il relève comment au gré de la reconfiguration des « énoncés légitimes » à l'échelle nationale et transnationale, les acteurs façonnent leurs organisations tout comme ils sont eux-mêmes façonnés par celles-ci. A titre d'exemple, il analyse les accointances entre champs académique et associatif, les reconversions des compétences, les effets de sélection, mais aussi les modalités selon lesquelles les agents

contribuent à infléchir les seuils d'accès à l'univers associatif « légitime », en fonction de leurs propriétés et des capitaux qu'ils sont susceptibles d'accumuler.

Au terme de ce panorama sur les travaux récents sur les partis politiques et les mobilisations, apparaissent aussi bien les déficiences que les promesses d'une construction d'une sociologie politique dans la région.

## **Conclusion**

Pour conclure, renouons avec la question de départ : l'« expert » et le « chercheur » constituent-ils deux figures antinomiques, ou assisterait-on à un processus de cannibalisation réciproque ? Le tableau brossé donne plutôt à voir des situations d'expertise ou de recherche, des conversions de savoirs, intrinsèquement liées à des mouvements de fond sur le plan transnational et à des contraintes d'ordre universitaire. Le chercheur est sommé de devenir entrepreneur, pour continuer à faire de la recherche, soit dans des conditions où l'économie de la recherche est en total bouleversement, soit dans un contexte d'absence ou de raréfaction de financement de la recherche pour la recherche.

Tout en étant de nature différente, les contraintes qui pèsent sur le politiste qui travaille au / sur le Maroc et plus globalement en/ sur l'Afrique du Nord et au Moyen-Orient entravent un véritable affranchissement. Dans le cas marocain, l'on a observé un hiatus entre, d'une part, le profil des lieux de formation et de recrutement, les facultés de droit, de ceux qui aspirent à devenir des *social scientists* (faute de se faire reconnaître en tant que politistes) et, d'autre part, une intensification de la demande d'expertise « politologique » et une diversification de financements ponctuels et ciblés. Point d'autonomie à l'horizon ni en amont, ni en aval. Dans l'exemple français, deux tendances contradictoires se dessinent : mobiliser des ressources pour former de jeunes chercheurs et se faire reconnaître en tant qu'institution « digne d'intérêt », apte à produire de l'« expertise opératoire » sur un univers source d'inquiétude, incite à s'inscrire dans le registre de la « spécialisation » ; inversement, tenter de se faire une place dans l'univers académique « généraliste » nécessite de faire oublier son exotisme.

Pourtant, amplifier les démarches à distance des injonctions pressantes des agendas extérieurs aux lieux de production du savoir académique, tenter de briser les cloisons qui emmurent les *area studies*, faire voyager des paradigmes dans un sens comme dans l'autre, les tester, les enrichir, conduit peu à peu à construire une sociologie du politique à partir des questions que se pose la discipline et sur la base de la pratique assidue du terrain. Autrement dit, il ne s'agit pas tant de faire la politique de l'autruche en évitant les thèmes chers au prince, mais de travailler sur des objets comme les élections, les mobilisations, le militantisme, ou le parti politique – tout aussi importants au regard de l'agenda public – et de les construire à l'aune des interrogations propres aux politistes. Dans ce sens, le prix de l'affranchissement est la « banalisation », à laquelle invitait déjà Michel Camau (1996) dans une autre table ronde de l'AFSP.

## **Références**

- ABOUHANI Abdelghani, 1999, *Villes, pouvoirs et notabilités locales. Quand les notables font la ville*, Rabat.
- AGRIKOLIANSKY Eric, 2008, *Les partis politiques en France*, Paris, Armand Colin.
- AUCANTE Yohann, DEZE Alexandre (dir.), 2008, *Les transformations des systèmes de partis dans les démocraties occidentales. La thèse du parti de cartel en question*, Paris, Presses de Sciences Po.
- AÏT-AOUDIA Myriam, 2006, « La naissance du Front islamique du salut : une politisation conflictuelle (1988-1989) », *Critique internationale*, n° 30, p. 129-144.
- AÏT-AOUDIA Myriam, 2008, *L'apprentissage de la compétition politique pluripartisane en Algérie (1988-1992)*, Thèse de doctorat en science politique, Université Paris I.
- AYARI Michaël Béchir, 2009, *S'engager en régime autoritaire. Gauchistes et islamistes dans la Tunisie indépendante*, Thèse de doctorat en science politique, Université Paul Cézanne – Aix Marseille III.
- BAAKLINI Abdo, DENOEUX Guilain, SPRINGBORG Robert (eds), 1999, *Legislative Politics in the Arab World : The Resurgence of Democratic Institutions*, Boulder, CO, Lynne Rienner.

- BADIE Bertrand, 1991, «L'analyse des partis politiques en monde musulman. La crise des paradigmes universels », dans Yves Mény (dir.), *Idéologies, partis politiques et groupes sociaux. Etudes réunies par Yves Mény pour Georges Lavau*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, p. 327-343.
- BADUEL Pierre-Robert (dir.), 1998, *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, « Les partis politiques dans les pays arabes. Tome 1. Le Machrek », n° 81-82.
- BADUEL Pierre Robert, 1998b, « Les partis politiques dans la gouvernementalisation de l'Etat des pays arabes. Introduction », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, « Les partis politiques dans les pays arabes. 1. Le Machrek », n° 81-82, p. 9-51.
- BADUEL Pierre-Robert, CATUSSE Myriam (dir.), 2006, *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, « Les partis politiques dans les pays arabes, Tome 2. Le Maghreb », n° 111-112.
- BARGEL Lucie, 2008, *Aux avant-postes. La socialisation au métier politique dans deux organisations de jeunesse de partis. Jeunes populaires (UMP) et Mouvement des jeunes socialistes (PS)*, thèse de science politique, Université Paris 1.
- BENNANI-CHRAIBI Mounia, 1994, *Soumis et rebelles. Les jeunes au Maroc*, Paris, CNRS éditions.
- BENNANI-CHRAIBI Mounia, 2003, « Parcours, cercles et médiations à Casablanca : tous les chemins mènent à l'action associative de quartier », dans Mounia Bennani-Chraïbi et Olivier Fillieule (dir.), *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 293-352.
- BENNANI-CHRAIBI Mounia, CATUSSE Myriam, SANTUCCI Jean-Claude (dir.), 2004, *Scènes et coulisses de l'élection au Maroc. Les législatives 2002*, Paris, Karthala.
- BENNANI-CHRAIBI Mounia, FARAG Iman (dir.), 2007, *Jeunesses des sociétés arabes. Par-delà les menaces et les promesses*, Paris / Le Caire, Aux lieux d'être / Le CEDEJ, p. 11-47.
- BENNANI-CHRAIBI Mounia, FILLIEULE Olivier (dir.), 2003, *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, Paris, Presses de Sciences Po.
- BENNOUNA Mehdi, 2002, *Héros sans gloire. Echec d'une révolution 1963-1973*, Casablanca, Tarik Editions.
- BUCAILLE Laetitia, 2003, « Les itinéraires de reconversion des jeunes de l'Intifada : la dissolution d'un mouvement social », dans Mounia Bennani-Chraïbi et Olivier Fillieule (dir.), *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 353-373.
- BOUTALEB Assia, FERRIE Jean-Noël, 2005, « Les parlements arabes : un nouvel objet pour la science politique ? », *Prologue*, avril.
- BRAUN Céline, 2006, « A quoi servent les partis tunisiens? Sens et contre-sens d'une «libéralisation» politique », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n° 111-112, p. 15-61.
- BURGAT François, 1995, *L'Islamisme au Maghreb. La voix du Sud*, Paris, Payot.
- BURKE Edmund III, 1988, "Islam and Social Movements: Methodological Reflections", dans Edmund Burke et Ira M. Lapidus (dir.), *Islam, Politics, and Social Movements*, Berkeley, University of California Press, p. 17-35.
- CAMAU Michel et GEISSER, Vincent, 2003, *Le Syndrome autoritaire. Politique en Tunisie de Bourguiba à Ben Ali*, Paris, Presses de Sciences po.
- CAMAU Michel, 2006, « L'exception autoritaire ou l'improbable point d'Archimède de la politique dans le monde arabe », dans Elizabeth Picard (dir.), *La politique dans le monde arabe*, Paris, Armand Colin, p. 29-44.
- CAROTHERS Thomas, 2002, « The End of the Transition Paradigm », *Journal of Democracy*, n°1, p. 5-21.
- CAROTHERS Thomas, OTTAWAY Marina (ed.), 2005, *Uncharted Journey. Promoting Democracy in the Middle East*, Washington, D.C., Carnegie Endowment for International Peace.
- CATUSSE Myriam, 2006a, « Les partis politiques au Maghreb », Journée d'études GREMMO-IEP de Lyon « Les partis : de nouveaux objets politiques dans le monde arabe ? », 27 octobre, Draft.
- CATUSSE Myriam, 2008, *Le temps des entrepreneurs ? Politique et transformations du capitalisme au Maroc*, Paris, Maisonneuve & Larose.
- CHERIFI Rachida, 1988, *Le Makhzen politique au Maroc, hier et aujourd'hui*, Casablanca, Afrique-Orient.

- CHEYNIS Eric, 2005, « L'altermondialisme au prisme marocain », *Critique internationale*, n° 27, p. 177-191.
- CHEYNIS Eric, 2008, L'espace des transformations de l'action associative au Maroc. Réforme de l'action publique, investissements militants et légitimation internationale, Thèse de doctorat de sciences sociales, Université Paris I.
- DARIF Mohamed, 1999a, *al-Islamiyyûn al-maghariba : hisâbât as-siyyâsa fî al-'amal al-islâmî* 1969-1999 (Les islamistes marocains : les calculs politiques dans l'action islamiste 1969-1999), Casablanca, Al-Majalla al-maghribiyya li 'ilm al-ijtima' as-siyyâsî.
- DARIF Mohamed, 1999b, *Al-ahzâb as-siyyâsiyya al-maghribiyya (Les partis politiques marocains)*, Casablanca, Afrique Orient.
- DARIF Mohamed, 2001, « Al-ahzâb as-siyyâsiyya al-maghribiyya : min siyâq « al-muwâjaha » ilâ siyâq « at-tawâfuq » 1934-1999 (Les partis politiques marocains : de l'affrontement à la conciliation 1934-1999), *Al-majalla al maghribiyya li 'ilm al-ijtimâ' as-siyâsî* (Revue marocaine de sociologie politique), Rabat.
- DELOYE Yves, HOTTINGER Julian Thomas, 2005, « Les clivages en politique », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 12, n°1.
- DJAZIRI Moncef, 2006, « Clivages partisans et partis politiques en Libye », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, « Les partis politiques dans les pays arabes », Tome 2. Le Maghreb, n° 111-112, p. 119-137.
- DUVERGER Maurice, 1976 (1951), *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin.
- EL AYADI Mohamed, RACHIK Hassan, TOZY Mohamed, *L'Islam au quotidien. Enquête sur les valeurs et les pratiques religieuses au Maroc*. Casablanca, Editions Prologues, 2007
- EL BENNA Abdelkader, 1991, *L'Union socialiste des forces populaires: Naissance et développement*, Casablanca, Editions maghrébines.
- EL BENNA Abdelkader, 1992, « Les Partis politiques au Maroc », dans Nouredine El Aoufi, *La société civile au Maroc*, Rabat, SMER, p. 127-170.
- EL KHAWAGA Dina, 2003, « La génération *seventies* en Egypte. La société civile comme répertoire d'action alternatif », dans Mounia Bennani-Chraïbi, Olivier Fillieule (dir.), *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 271-292.
- EL MOSSADEQ Rkia, 2001, *Les labyrinthes de la transition démocratique*, Casablanca, Imprimerie Najah El-Jadida.
- EVANS-PRITCHARD, Edward-Evan, trad. 1968 (1940), *Les Nuers*, Paris, Gallimard.
- FAVIER Agnès, 2004, *Logiques de l'engagement et modes de contestation au Liban. Genèse et éclatement d'une génération de militants intellectuels (1958-1975)*, Thèse de doctorat en Science politique, Université Paul Cézanne -Aix Marseille III.
- FRETEL Julien et LEFEBVRE Rémi, 2004, « Retour sur un lieu commun historiographique. La faiblesse des partis politiques en France », *Science politique/histoire*, Journée d'études de l'Association française de science politique, Atelier n° 3, 4-6 mars.
- GAXIE Daniel, 1980, « Les logiques du recrutement politique », *Revue française de science politique*, vol. 30, n° 1, p. 5-45.
- GEISSER Vincent, KARAM Karam, VAIREL Frédéric, 2006, « Espaces du politique. Mobilisations et protestations », dans Picard Elizabeth, (dir.), *La politique dans le monde arabe*, Paris, Armand Colin, p. 193-213.
- GELLNER, Ernest, 1969, *Saints of the Atlas*, Chicago, University of Chicago Press (2003, *Les Saints de l'Atlas*, Paris, Bouchene).
- JULIEN Charles-André, 1978, *Le Maroc face aux impérialismes, 1415-1956*, Paris, Ed. Jeune Afrique.
- KARAM Karam, 2007, « Les partis politiques dans le monde arabe : des sites d'observation des transformations de régime/dans les régimes ? », Bilan critique de la première étape de l'enquête « Evolution des partis politiques dans six pays arabes », LCPS, Draft.
- KHATIBI Abdelkadir, 1998, *L'Alternance et les partis politiques: Essai*, Casablanca, Eddif.
- KATZ Richard S., MAIR Peter, 1995, « Changing models of party organization and Party democracy: the emergence of the cartel party », *Party Politics*, vol. 1, n°1, p. 5-28.

- KIRCHHEIMER Otto, 1966, "The transformation of the Western European Party Systems", dans Joseph La Palombara et Myron Weiner (dir.), *Political Parties and Political Development*, Princeton (NJ), Princeton University Press, p. 177-200.
- KSIKES Driss, 2006, « Petits secrets d'un rapport colossal », *TelQuel*, n° 210, 4 février.
- LAROUÏ Abdellah, 1977, *Les origines sociales et culturelles du nationalisme marocain (1830-1912)*, Paris, Maspéro.
- LARZILLIERE Pénélope, 2004, *Etre jeune en Palestine*, Paris, Balland.
- LEVEAU Rémy, 1985 (1976), *Le fellah marocain défenseur du trône*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- LEVEAU Remy, 1993, « Le pouvoir marocain entre la répression et le dialogue. Amorce de transition vers la démocratie ? », *Le monde diplomatique*, 10, n° 475, p. 12-13.
- LEVEQUE Sandrine, 1996, « « L'entrée en politique ». Bibliographie sur les conditions sociales de la professionnalisation et de la « réussite » politique en France », *Politix*, n° 35, p. 171-187.
- LINZ Juan, STEPAN Alfred, 1996, *Problems of Democratic Transition and Consolidation: Southern Europe, South America and Post-Communist Europe*, Baltimore, Londres, Johns Hopkins University Press.
- MALKI Mohammed, 2007, *Tatawwur al-ahzâb as-siyyâsiyya fî al-buldâh al-'arabiyya : hâlat al-maghrib al-aqsâ*, (L'évolution des partis politiques dans les pays arabes : le cas du Maroc), Beyrouth, LCPS, [www.appstudies.org](http://www.appstudies.org).
- MICHELS Roberto, 1971 (1911), *Les partis politiques*, Paris, Flammarion.
- MOHSEN-FINAN Khadija, ZEGHAL Malika, 2006, « Opposition islamiste et pouvoir monarchique au Maroc. Le cas du Parti de la Justice et du Développement », *Revue française de science politique*, vol. 56, n° 1, p. 79-119.
- MONCIAUD Didier, KHURI-MAKDISI Ilham (coord.), 2008, *Cahiers d'histoire*, « Les gauches en Egypte. XIXe – XXe », n° 105-106.
- OFFERLE Michel (dir.), 1999, *La profession politique XIXe-XXe*, Paris, Belin.
- OFFERLE Michel, 2002, *Les partis politiques*, Paris, PUF (Que sais-je ?).
- PALAZZOLI Claude, 1974, *Le Maroc politique. De l'indépendance à 1973* (Textes rassemblés), Paris, Sindbad.
- PICARD Elizabeth, 2006, « Le monde arabe, un ensemble construit par les représentations et structuré par les contraintes », dans Elizabeth Picard (dir.), *La politique dans le monde arabe*, Paris, Armand Colin, p. 11-28.
- PUDAL Bernard, 1989, *Prendre parti. Sociologie historique du PCF*, Paris, Presse de la Fondation nationale des sciences politiques.
- RACHIK Hassan, 2008, « Sociologie, Anthropologie et Science politique au Maroc. Jalons thématiques et institutionnels. 1959-2006 », dans enquête nationale sur *L'Evaluation du système national de recherche dans le domaine des sciences humaines et sociales au Maroc*, non publié.
- ROKKAN Stein, 1999, *State Formation, Nation Building, and Mass Politics in Europe. The Theory of Stein Rokkan*, édité par P. Flora, S. Kuhnle, D. Urwin, Oxford, Oxford University Press.
- ROLLINDE Marguerite, 2002, *Le Mouvement marocain des droits de l'homme*, Paris, Karthala, 2002.
- REZETTE, Robert, 1955, *Les partis politiques marocains*, Paris, Armand Colin.
- SANTUCCI Jean-Claude, 2001, *Les partis politiques à l'épreuve du pouvoir. Analyse diachronique et socio-politique d'un pluripartisme sous contrôle*, REMALD.
- SANTUCCI Jean-Claude, 2006, « Le multipartisme marocain entre les contraintes d'un « pluralisme contrôlé » et les dilemmes d'un « pluripartisme autoritaire » », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n°111-112, p. 63-117.
- SANTUCCI Jean-Claude, 2006b, « Le multipartisme marocain entre les contraintes d'un « pluralisme contrôlé » et les dilemmes d'un « pluripartisme autoritaire » », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n°111-112, p. 63-117.
- SAWICKI Frédéric, 1997, *Les réseaux de la SFIO et du parti socialiste. Sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin.
- SAWICKI Frédéric, SIMEANT Johanna 2009, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », vol. 51, n° 1, p. 97-125.
- SEILER Daniel Louis, 2000, *Les partis politiques*, Paris, Compact.

- SLYMOVICS, Susan, 2005, *The Performance of Human Rights in Morocco*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- TOZY Mohamed, 1995, « La science politique à l'écoute des discours et de la rue: les "illusions du regard" », Camau Michel (dir.), *Sciences sociales, sciences morales? Itinéraires et pratiques de recherche*, Tunis, Alif-IRMC, p. 105-112.
- TOZY Mohamed, 1999, *Monarchie et islam politique au Maroc*, Paris, Presses de Sciences Po.
- VAIREL Frédéric, 2005, Espace protestataire et autoritarisme. Nouveaux contextes de mise à l'épreuve de la notion de fluidité politique : l'analyse des conjonctures de basculement dans le cas du Maroc, Thèse de doctorat en science politique, Université Paul Cézanne, Aix-Marseille III.
- WATERBURY John, 1975, *Le commandeur des croyants. La monarchie marocaine et son élite*, Paris, PUF (1970, *The Commander of the Faithful. The Moroccan Political Elite. Study of Segmented politics*, Worcester and London, Weidenfeld and Nickolson).
- WEBER Max, 1971 (1956), *Economie et société*, vol. 1, Paris, Plon.
- WHITE John Kenneth, 2006, « What is a Political Party », dans Richard S. Katz, William Crotty (eds), *Handbook of Party Politics*, Londres, Sage, p. 5-15.
- ZAKI Lamia, 2005, Pratiques politiques au bidonville, Casablanca (2000-2005), Thèse de doctorat en science politique, Institut d'études politiques de Paris.
- ZEGHAL Malika, 2005, *Les islamistes marocains. Le défi à la monarchie*, Paris, La Découverte.